

25 juin 2019 à 9h, Place du Château, Lausanne

Remise au Conseil d'Etat de la pétition « Pour une mobilité apaisée et durable dans l'Ouest lausannois ». Plus de 1'000 signatures récoltées en mai-juin en faveur de la requalification en boulevard urbain à 60 km/h de la portion d'autoroute entre l'échangeur d'Ecublens et la Maladière.



**PAS
COMME
ÇA !**



**MAIS
COMME
ÇA !**

Haut : Jonction projetée à Chavannes, OFROU¹
Bas : Boulevard urbain à Lyon, Gautier+Conquet,²
Montage : Association Bien vivre à Chavannes - abac 1022

¹ http://756698.web01.swisscenter.com/img/chavannes/slider/JCT_Chavannes_09_rit-web.jpg

² <http://www.gautierconquet.fr/fr/projet/requalification-de-lavenue-mermoz-suppression-de-lautoport-a43/>

Communiqué de presse

Chavannes-près-Renens, le 20 juin 2019

Mardi 25 juin 2019, à 9h à la Place du Château à Lausanne, aura lieu la remise au Conseil d'Etat de la pétition « Pour une mobilité apaisée et durable dans l'Ouest lausannois », lancée en mai par l'Association Bien vivre à Chavannes - abac 1022, signée par plus de 1'000 personnes.

Alors que le Grand Conseil vaudois vient de déclarer l'urgence climatique, les projets d'extension des routes nationales, notamment la jonction autoroutière de Chavannes, sont en contradiction avec la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre des transports motorisés. Dans ce contexte, cette pétition demande au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral afin de requalifier la portion d'autoroute entre l'échangeur d'Ecublens et la Maladière en boulevard urbain limité à 60 km/h, en vue de :

- respecter la décision populaire du 21 mai 2017 sur la stratégie énergétique 2050 ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs de l'Office Fédéral de l'Environnement ;
- limiter la pollution et le bruit ;
- réduire le trafic de transit sur un réseau régional saturé, en particulier aux abords des jonctions existantes ou projetées, grâce à un accès facilité au boulevard urbain ;
- recoudre un tissu urbain dans une zone balafrée par l'autoroute ;
- récupérer de l'espace pour une ligne de bus en site propre ;
- éviter un bétonnage massif grâce au redimensionnement des infrastructures autoroutières projetées (notamment la Jonction projetée à Chavannes, dont l'emprise au sol couvre trois hectares, soit l'équivalent de plus de 4 terrains de football, au milieu d'un corridor écologique et paysager) ;
- limiter les dépenses publiques grâce au recours à des infrastructures moins coûteuses que celles projetées ;
- fluidifier le trafic sur le nouvel axe en diminuant l'effet accordéon.

Cette requalification, parfaitement compatible avec la suppression du goulet d'étranglement de Crissier et le concept d'accessibilité par poches validé par le PALM, est une solution adaptée au tissu urbain extrêmement dense de l'Ouest lausannois, dans lequel une autoroute n'aura pas sa place.

Information et contact

Philippe Jeanloz, Sauvons Chavannes - abac 1022
jeanloz@infomaniak.ch
T. 077 454 18 54